

tère à la Paroisse. Il s'occupa beaucoup de l'établissement du Cabinet de lecture paroissial et rédigea pendant plusieurs années l'excellente publication : l'*Echo du cabinet paroissial*, dont il abandonna, à son vif regret, la rédaction quand il fut nommé curé de la paroisse Saint-Joseph.

En quittant Saint-Joseph, M. Regourd revint au séminaire, où il se consacra entièrement au saint ministère et surtout à la confession ; c'était sa plus grande préoccupation : aussi, la veille même de sa mort, dans son délire, demandait-il son surplis, et voulait-il se rendre à son confessionnal.

La charité de M. Regourd était excessive, son zèle inépuisable pour secourir et consoler les personnes affligées. Ses obsèques auront lieu ce matin samedi, à l'église Notre-Dame à 8 h. et demie.

Aujourd'hui samedi, fête de Notre-Dame du Bon Conseil, une des deux fêtes patronales de la Confrérie des "*Ave Maria*," une grand'messe sera chantée à l'église de Notre-Dame de Pitié à 7 heures. Les membres de la Confrérie peuvent gagner une indulgence plénière en remplissant les conditions ordinaires.

Demain dimanche, anniversaire de la translation des cendres de saint Vincent de Paul, communion générale des membres de la société Saint-Vincent-de-Paul à l'église de N.-D. des Anges, à 7 h. ; la quête sera faite, pendant la messe, par des membres de cette Société, au profit de l'œuvre.

Et le soir, à 2 heures, il y aura, au Cabinet de lecture paroissial, une assemblée générale des membres de cette Société, pour la reddition des comptes. La présence à ces deux réunions est requise pour gagner l'indulgence plénière accordée par N. S. P. le Pape.

Voici, d'après la *Minerve*, le résultat des élections du bureau de l'Union-Catholique pour l'année courante :

J. C. Auger, président ; M. Chaput, 1er vice-président ; O. Dupuis, 2me vice-président ; C. Ducharme, secrétaire ; L. A. Gendron, ass.-secrétaire ; E. Schmid, trésorier ; P. Bourke, bibliothécaire.

Mardi prochain, 29, aura lieu, à huit heures du soir, au Cabinet de lecture paroissial, un concert au bénéfice des jeunes aveugles de l'Asile Nazareth.

Le programme est des plus intéressants : orchestre, morceau de piano par un jeune aveugle, chanson comique, chœurs, panorama, telles sont les attractions offertes au public. Nous ne doutons pas qu'une assistance nombreuse ne réponde à l'appel fait en faveur d'une institution d'un si grand intérêt.

Le bien qu'elle fait est inappréciable ; mais il est malheureusement borné, faute de ressources. Tous les jours on est obligé de refuser de pauvres aveugles ; car on n'a pas de locaux pour les abriter, et